

ainsi l'impression que l'unité d'aspirations qui anime aujourd'hui les Tertiaires a été à la fois provoquée par un besoin vivement senti des exigences de l'action sociale catholique des temps présents, et patiemment, longuement et sagement préparée par une culture persévérante de la mentalité des Tertiaires. Autrement, en effet, on ne s'expliquerait pas cette unité de désirs, d'aspirations et d'œuvres dans tous les groupes du Tiers-Ordre en Europe. La vigoureuse impulsion donnée par Léon XIII, sa profonde conscience des conditions vitales de la société contemporaine se retrouvent en cette unité.

Partout se dessine une puissante réaction contre l'individualisme dans le Tiers-Ordre ; (puisse-t elle s'étendre jusqu'au Canada où la formation individualiste donnée à nos Fraternités stérilise tant de bonnes volontés !) Désormais les Tertiaires veulent leur place dans le monde. La Fraternité veut compter pour sa part dans la marche de la société. La sanctification individuelle tient sa large place dans le programme, car les Tertiaires comprennent que s'ils ne sont pas avant tout des chrétiens convaincus et pratiquant intégralement l'Evangile, leur action sociale sera sans efficace ; mais elle ne tient plus toute la place. La sanctification collective est à l'ordre du jour : Pour parler plus exactement, les Tertiaires veulent que la perfection que leur infuse la pratique génère de leur Règle rayonne au dehors et par l'exemple, par l'action, par la coopération à toutes les bonnes œuvres, transformant peu à peu leur milieu social, *retseau tout dans le Christ.*

C'est ce qui se dégage nettement des travaux et des vœux des différents Congrès. Tous donnent une grande attention au recrutement et à la formation des tertiaires, en vue précisément d'en faire les irréprochables témoins de la puissance sociale du Tiers-Ordre.

A Saint-Jacques de Compostelle, par exemple, les rapports de la première session générale après avoir établi et démontré que les Tertiaires, vivant selon cet Évangile abrégé qu'est leur Règle, doivent être l'exemple et les modèles des autres chrétiens, (1) ont

(1) A ce titre, le Congrès donne une large place à l'observation du chap. II de la Règle : Fuite du théâtre, des réunions licencieuses, des mauvais livres — par opposition, fidélité à la messe quotidienne, à la réunion mensuelle etc. . .